

Communiqué de presse  
Nantes, le 9 septembre 2022

## ***Pôle emploi et Prism'emploi Pays de Loire renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi***

Pour accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, Pôle emploi Pays de la Loire et Prism'emploi Pays de la Loire annoncent le renforcement de leur coopération en signant un accord régional le 9 septembre 2022.

Cet accord est la déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement et, de façon générale, de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et des entreprises de travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres.
2. Optimiser la mobilisation des services recrutement de Pôle emploi.
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés, dont les événements #TousMobilisés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

*« Aujourd'hui, nous signons avec Prism'emploi une convention pour renforcer notre collaboration avec les agences d'emploi. Je m'en réjouis car l'intérim constitue un levier pour le retour à l'emploi en particulier des publics plus éloignés. Je pense notamment aux jeunes, pour lesquels il est une première marche vers l'emploi, ou aux personnes en reconversion professionnelle, pour qui l'intérim permet d'accumuler des expériences professionnelles variées dans un nouveau secteur », déclare **Martine Chong-Wa Numéric, Directrice régionale de Pôle emploi Pays de la Loire.***

« Nous sommes fiers de mettre en œuvre ce nouvel accord de coopération entre les agences d'emploi et Pôle emploi sur la région Pays de la Loire. Nous savons l'importance de la collaboration sur le terrain entre les agences d'emploi et le service public de l'emploi, pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Cette collaboration va nous permettre de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain », déclare **Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire.**

---

## PÔLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE

- Près de 2700 collaborateurs au sein des 48 agences locales
- Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

---

## CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN PAYS DE LA LOIRE EN JUIN 2022

- 869 agences d'emploi sur le territoire régional
- 64 520 emplois intérimaires en équivalent temps plein
- Représente 7,9% de l'emploi intérimaire en France



*Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire, et Martine Chong-Wa Numéric, Directrice régionale de Pôle emploi Pays de la Loire*



### Contacts presse

**Ema Hazan**

06.64.56.11.74

[Ema.hazan@plead.fr](mailto:Ema.hazan@plead.fr)

**Noémie Barbaut**

06.25.26.37.94

[noemie.barbaut@plead.fr](mailto:noemie.barbaut@plead.fr)

**Justine LEUGE MAILLET**

06 29 97 13 24

[justine.leuge-maillet@pole-emploi.fr](mailto:justine.leuge-maillet@pole-emploi.fr)

### À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

### À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Pays de la Loire, Pôle emploi s'appuie sur 48 agences locales. Le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr) reçoit 42 millions de visites par mois.